RASSEMBLEMENT REGIONAL SENIOR
LIGUE MEDITERRANEE
COUPE des REGIONS

MATCH AMICAL
CONTRE L'EQUIPE de N3 de l'A.S. GEMENOS

MARDI 24 Octobre 2017
Au STADE Guy DELESTRADE à GEMENOS
à 19h
Avenue César BALDACCINI 13420 GEMENOS

ENCADREMENT

- M. Michel BERBECHE CTR, Ligue Méditerranée de Football
- M. Eric THIERY Educateur Ligue Méditerranée de Football,
- M. Maurice PINERI Membre Ligue Méditerranée de Football
- M. Yannick DIRIG Kinésithérapeute

RASSEMBLEMENT

Le rendez-vous est fixé le **Mardi 24 Octobre 2017 à 19H.**

Merci d'appeler en cas de retard.
Merci de justifier son absence.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

- Rassembler les meilleurs joueurs évoluant en N3, E1, R2, n'ayant jamais eu de contrat professionnel, stagiaires ou aspirant ET qui évolue depuis 2 saison dans la Ligue.
- Préparer l'équipe qui disputera le 8ème de finale de la Coupe des Régions le 1er novembre prochain contre la Ligue AUVERGNE –RHONES ALPES.
  Avant cela, la sélection jouera un match de préparation le MARDI 17 Octobre.
- Un autre rassemblement sur le secteur VAR – COTE d'AZUR aura lieu le mardi 3 octobre.

IMPORTANT

En cas d'indisponibilité prière de prévenir dans les plus brefs délais :
M. Michel BERBECHE au 06 13 69 85 78

JOUEURS CONVOQUES

LE GOFF	Kevin	A.S. GEMENOSIENNE
LESCOUACH	Benoit	A.S. GEMENOSIENNE
HAMEL	Hugo	A.S. GEMENOSIENNE
OUEDJEDI	Nadir	A.S. GEMENOSIENNE

SIDI ALI	Sofiane	A.S. GEMENOSIENNE
DUTTO	Ugo	AS CANNES
LYAH BI	Irie Charles	AS CROS CAGNES
BOUASLA	Sofiane	AS MAXIMOISE
DEGREAVE	Florian	AS ST REMY
NEKKAR	Yanis	CARNOUX FC
AKO	Herman	ES CANNET ROCHEVILLE
DELERUE	Franck	ES CANNET ROCHEVILLE
CASADO	Joris	ISTRES FC
KONATE	Soriba	ISTRES FC
SOILIHI	Ben Mohamed	ISTRES FC
BOUTAIBI	Farid	SALON BEL AIR FOOT
AZIZI	Icham	SC COURTHEZON
SOUMARE	Adama	U.S. MARSEILLE ENDOUME CATALANS
CAPUANO	Alexandre	U.S. MARSEILLE ENDOUME CATALANS
ORINEL	Oualid	U.S. MARSEILLE ENDOUME CATALANS
MENDES CABRAL	Joao PAULO	US CAP D'AIL
IXOEE	JUDIKAEL	US CARQUEIRANNE LA CRAU
MARTINI	Ludovic	US CARQUEIRANNE LA CRAU
PELLETIER	Cédric	US VEYNES

*****

Article 72 – Obligations des joueurs sélectionnés

1. Tout joueur retenu pour un stage, un match de préparation, de sélection ne pourra refuser son concours.

2. Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

- S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.
  S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral et le charge de s'assurer, par tous les moyens, de l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte. En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est susceptible d'être suspendu pour une ou plusieurs rencontres officielles de son club.
- Si son absence est consécutive à un autre motif, il est susceptible d'encourir, de la même manière que précédemment, une suspension lors des matchs officiels disputés par son club.